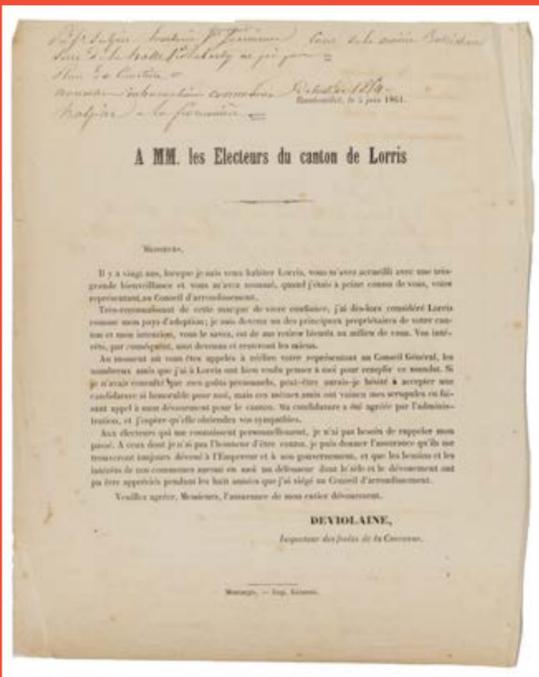


# 11.

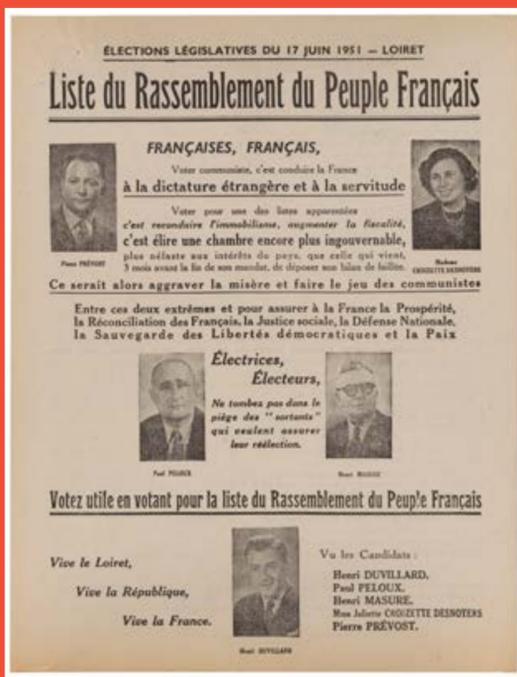
## S'ENGAGER

### S'ENGAGER EN POLITIQUE

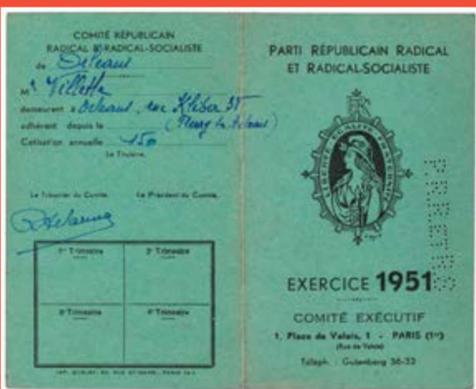
Certains citoyens souhaitent s'investir davantage dans les affaires publiques. Par conviction politique, goût de l'action, pour porter un projet ou se mettre au service de la communauté, ils s'engagent auprès de leurs concitoyens en proposant leur candidature pour des mandats électoraux. Leurs motivations sont exposées dans des « professions de foi » communiquées à la population avant les scrutins, afin de faire connaître leurs valeurs et leur programme. Toutefois cet engagement s'inscrit le plus souvent dans une démarche collective portée par un parti politique. Le rôle des militants y est essentiel : porteurs d'idées, soutiens financiers, colleurs d'affiche, distributeurs de tract..., ils participent pleinement à la vie démocratique du pays.



**1 - Profession de foi du candidat Deviolaine, Inspecteur des forêts de la Couronne, adressée aux électeurs du canton de Lorris, élections cantonales de 1861**  
Archives communales de Lorris, 3 O-SUPPL 1 K 35

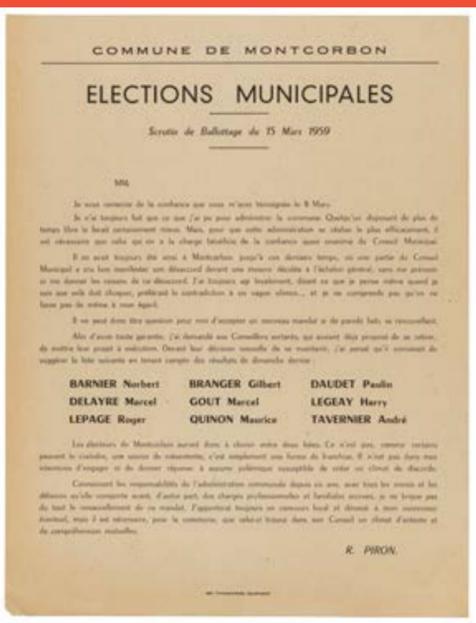


**2 - Profession de foi du parti du Rassemblement du Peuple Français, élections législatives, juin 1951, recto**  
Arch. dép. du Loiret, 179 W 35331



**3 - Carte de membre du Parti républicain radical et radical socialiste de Marius Villette, 1951**  
Arch. dép. du Loiret, 1 J 2111

L'engagement politique impose cependant des contraintes qui se révèlent parfois pesantes. La pression sur les élus peut être forte, les déceptions sont nombreuses, le renoncement à une vie professionnelle et familiale paisible peut être vécu difficilement. Le maire sortant de Montcorbon l'exprime clairement entre les deux tours des élections municipales de 1959 : se retirer de la vie politique lui apparaît comme une sage décision. C'est d'autant plus vrai que le rôle du maire est particulièrement important. Au plus proche des administrés, il est tout à la fois responsable de la politique municipale, chef de l'administration communale, officier d'état civil et officier de police judiciaire.



**4 - Scrutin de ballottage du 15 mars 1959, le maire sortant renonce à se représenter**  
Archives de la commune de Montcorbon, 512 O-SUPPL 1 K 10

L'engagement des citoyennes est plus difficile encore tant les tâches traditionnellement assignées aux femmes constituent un frein au développement d'une ambition politique. Avant que les mesures en faveur de la parité ne produisent leurs effets, les femmes ont dû s'organiser pour combler le manque de représentation dont elles souffraient. Dans les années 1980, l'Amicale des élues municipales du Loiret propose ainsi des rencontres et des formations pour aider les citoyennes à s'affirmer dans l'univers politique.



**5 - Carte d'identité de maire de Pierre Mondine, maire de la commune d'Outarville (1971-1989)**  
Arch. dép. du Loiret, 241 W 54481



**6 - Amicale des élues municipales du Loiret, présentation des objectifs de l'association, 1982**  
Arch. dép. du Loiret, 1119 W 98302

